

Voltaire et DECO

Claire MICHEL E.I

Fédération compagnonnique - Rue Henri Charles Lavauzelle - 87350 PANAZOL

Tél :06.81.90.95.79

siret n°52423271700032

Chambre des métiers :M87015023969

ATELIER DE TAPISSERIE ET COUTURE D'AMEUBLEMENT

Conditions générales de vente

Champ d'application

Toutes nos ventes ou prestations de services effectuées par *CLAIRE MICHEL E.I VOLTAIRE ET DECO* sont soumises à l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générales de vente et, le cas échéant, à la renonciation des conditions d'achat du client sauf convention spéciale contrainte et écrite.

Devis et prix

Nos offres de prix sont valables pendant 3 (trois) mois à compter de la date d'édition du devis (sauf mention contraire indiquée sur le devis pour motif exceptionnel).

Les prix sont établis nets et sont non assujettis à la TVA (TVA non applicable – article 293 B du CGI)

Tout imprévu dans l'exécution des travaux sera communiqué au client et les frais supplémentaires en résultant facturés en sus du prix.

Le tissu et les fournitures nécessaires à la réalisation de la commande sont vendus par *Claire MICHEL E.I, voltaire et deco*.

Commande

Toute commande de prestation de service ou de fourniture fera l'objet d'un devis écrit. Tient lieu d'acceptation de la prestation et du prix proposés tout devis renvoyé signé ou réponse de mail favorable au numéro du devis.

La prestation de service ou la vente de fourniture ne sera effectuée qu'à la réception d'un acompte de 30 % encaissable de suite.

En cas d'annulation de la commande par le client après encaissement de l'acompte, l'acompte versé sera retenu au titre de dédommagement du temps de conseil, du déplacement et des éventuels frais engagés par *Claire MICHEL E.I-VOLTAIRE ET DECO*

Paiement

Un acompte de 30 % est demandé pour toute acceptation de devis. Le solde est exigible à la livraison.

Les marchandises fournies resteront la propriété de *Claire MICHEL E.I VOLTAIRE ET DECO* jusqu'au dernier jour de leur paiement, ceci conformément aux termes de la loi n°80.335 du 12 mai 1980. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

Nous acceptons le règlement par chèque libellé au nom de C. MICHEL E.I et ou VOLTAIRE ET DECO, ou par virement bancaire.

**www.voltaireetdeco.fr
voltaireetdeco87@gmail.com**

Le défaut ou retard de paiement à l'échéance entraîne l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance et une indemnité de retard égale à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de plein droit pour frais de recouvrement fixée à 40 euros. Pas d'escompte pour règlement anticipé.

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de LIMOGES sera seul compétent, quel que soit le lieu de paiement ou de livraison de la marchandise. Cette seule compétence est reconnue par les parties, même en cas de pluralité de défendeurs et d'appel en garantie, et cela par dérogation au code de procédure, quand bien même les conditions d'achat de l'acheteur seraient contraires à cette clause attributive de juridiction.

Délai

Les délais d'exécution des commandes sont donnés à titre indicatif au client et ne peuvent donner lieu en cas de retard à aucune indemnité, réduction de prix ou annulation de commande.

Toutefois, si le retard devait être supérieur à 6 mois, l'acheteur a la faculté de demander la résiliation de la commande, le remboursement des acomptes versés sans pour autant qu'une indemnité, à quelque titre que ce soit, puisse être réclamée.

Garantie

Nos travaux sont exécutés selon les règles de l'art et dans le respect du client.

Toutefois, le client est responsable de la vérification de la qualité de la prestation de service et doit faire part à *Claire MICHEL E.I VOLTAIRE ET DECO* de toute erreur de façon visible sur l'objet rendu sans délai.

En cas de fournitures reconnues défectueuses, notre garantie se limite au remplacement des fournitures reconnues défectueuses à l'exclusion de la main-d'œuvre qui reste en tout état de cause à la seule charge de l'acheteur.

Ne donne pas lieu de garantie, l'altération prématurée due à :

- un usage anormal (ex : marcher sur une assise, usage extérieur d'un siège d'intérieur...).
- un usage impropre à la destination du tissu (ex : tissu d'intérieur utilisé à l'extérieur, tissu de décoration mis pour tissu de siège...)
- un nettoyage inapproprié avec des produits inadaptés
- un post-traitement impropre (ex : imperméabilisant)
- l'action d'agents extérieurs (ex : animaux...)

Ne donnent pas lieu à garantie les travaux exécutés selon les mesures fournies par l'acheteur ou son préposé.

Réclamations

Les réclamations sur facture ne sont recevables que si elles sont formulées par écrit dans les huit jours calendaires après la date de facturation, contacter directement CLAIRES MICHEL E.I VOLTAIRE ET DECO, fédération compagnonnie- rue Henri Charles Lavauzelle 87350 PANAZOL

Contact : Claire MICHEL - voltaireetdeco87@gmail.com tél : 06.81.90.95.7